

■ **AM Curchod Sàrl**, à Daillens, rue du Château 11. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 6 janvier 2003. But: exploitation d'un atelier mécanique. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: divers actifs et passifs mobiliers de la raison individuelle AM Daniel Curchod, à Daillens, pour CHF 20'000 au maximum. Associés: Curchod Patrick, avec une part de CHF 15'000, gérant avec signature individuelle, Curchod Daniel, avec une part de CHF 3'000, et Curchod Valérie, avec une part de CHF 2'000, tous de Gollion, à Daillens. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 384 du 15.01.2003
(00822034 / CH-550.1.032.748-3)